

# COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025**

**DÉLIBÉRATION N° 2025-05-034**

Nombre de membres en exercice : 26  
Nombre de membres présent(s) : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Nombre d'absent(s) : 3  
Nombre de pouvoir(s) : 3

**Vote :**

Pour : 26  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne vote(nt) pas : 0

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2025

**Membres présents en séance :**

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER FAURE, Patrice BRAUD

**Membre(s) absent(s) excusé(s) :**

Martine CHARLES, Henri CELLIER, Arnaud DE MAZENOD

**Membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Martine CHARLES pouvoir à Marcelle DJOUHARA, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOT, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Patrice BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : CAMPS D'ETE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE DANS LE CADRE DE L'OPERATION « ETE JEUNES » - ANNEE 2025 – APPROBATION**

Certifié exécutoire  
Transmis à la Sous-Préfecture de  
Montbrison  
le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
**Publié ou notifié :**

042-214202566-20250522-2025-05-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025  
Publication : 27/05/2025

Dans le cadre de l'opération « été jeunes 2025 » initié par le Département de la Loire, la commune souhaite participer à cette opération qui permet de faire partir les jeunes en vacances.

La convention a pour but de fixer le cadre du camp organisé par le Département de la Loire dans le cadre du dispositif « Eté Jeunes 2025 ». En effet, notre demande a été retenue et concerne un stage « C'est Graff Docteur ? », qui se déroulera du 15 au 18 juillet 2025, à Chazelles-sur-Lyon avec un hébergement au camping d'Hurongues.

Le stage est destiné à deux groupes de 7 adolescents venant de structures différentes favorisant ainsi l'échange entre le public rural et urbain.

7 jeunes marcellinois âgés de 11 à 17 ans participeront à ce stage.

Le stage sous forme de parcours, invite les participants à créer une fresque collective sur mur à l'aide de peinture à la bombe. Les objectifs sont les suivants :

- Créer une ambiance collective favorisant la rencontre, l'entraide et le vivre-ensemble
- Offrir à chacun la possibilité de participer à un projet artistique collectif valorisable au sein de sa structure
- Découvrir des techniques artistiques contemporaines

Pendant le stage, les jeunes participeront à 4 sessions de 2 heures de graff avec l'intervenant Tony TEYSSIER pour réaliser une fresque collective sur le mur du stade de Chazelles-sur-Lyon.

- Le 1<sup>er</sup> jour, des animations brise-glace seront proposées telles que « tempête en mer », « échelle des prénoms » et « échelle des tailles »
- Archery tag, en veillée ou en journée selon la météo. Deux veillées seront animées par Alix, référente du stage n°10. Les jeunes auront accès au secteur jeunes de la MJC durant leurs temps libres, avec baby-foot, billard, jeux de société et matériels pédagogiques.
- Ils dormiront sous tente au Camping d'Hurongues, à 10 minutes de la MJC (accès à la piscine). Les repas du midi et du soir seront préparés collectivement à la MJC et/ou camping, sous forme de repas-bar (par exemple, salad bar), avec des menus prévus à l'avance.

Un tarif unique de 100 € pour 4 jours/3 nuits est proposé afin de rendre ce stage accessible à tous.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, décide :

- d'approuver la convention « été jeunes 2025 » concernant le stage « C'est Graff Docteur »
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer ainsi que tout document relatif à dossier

#### **POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 26 MAI 2025

Le Maire,

Eric LARDON



Le Secrétaire de séance

Patrice BRAUD